



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JANVIER 2019**

DEL01JANV2019

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 décembre 2018

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional, Président du CRT

Ville de Besançon

M. Alexandre ARNODO, Direction de la Culture

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Emmanuel LADERRIERE, Directeur Territorial Doubs et Territoire de Belfort

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Absents excusés :

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Jean-François GIRARD, Personnalité qualifiée

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 28 mai 2009, il est demandé aux administrateurs d'approuver le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

Envoyé en préfecture le 12/02/2019

Reçu en préfecture le 12/02/2019

Affiché le



ID : 025-517465159-20190129-DEL01JANV2019-DE

Après approbation, il devra être signé par la Présidente et le Secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc et Senans d'adopter le procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 décembre 2018.

Il est également demandé à la Présidente et au Secrétaire de séance de le signer.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ADOpte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 décembre 2018, tel qu'annexé au rapport.

La Présidente

Christine BOUQUIN

